

Sortir les archives lgbtqi du placard Un projet d'archives au subjectif

Par Norah Benarrosh-Orsoni

Type : dossier, enquête & analyse

Thèmes : archives, communauté, lgbtqi, luttes, sida

Dans le troisième numéro de la revue, le dossier thématique « Nos meilleurs souvenirs : quelles archives pour quelles mémoires ? » va à la rencontre d'archives fragiles ou contestées. Afin de soutenir la lutte en cours du Collectif Archives LGBTQI à Paris, nous publions exceptionnellement cet article qui en est issu. Tous les autres vous attendent dans la revue papier, disponible en librairie ou sur abonnement !



À Paris, le projet d'un centre rassemblant les archives des lesbiennes, gays, bisexuel·les, transgenres, queer et intersexes (lgbtqi) renaît de ses cendres à chaque début de mandat municipal sans jamais aboutir. En parallèle, un collectif formé il y a un an se livre à une réflexion sur la notion d'archive, afin de rassembler un matériau qui s'émanciperait des critères de sélection et des récits dominants.

« Elles disent qu'il n'y a pas de réalité avant que les mots les règles les règlements lui aient donné forme. Elles disent qu'en ce qui les concerne tout est à faire à partir d'éléments embryonnaires. Elles disent qu'en premier lieu le vocabulaire de toutes les langues est à examiner, à modifier, à bouleverser de fond en comble, que chaque mot doit être passé au crible. »

Monique Wittig, *Les Guerrillères*

Dans *120 battements par minute*, Robin Campillo filme les luttes de jeunes hommes qui se battent pour ne pas mourir du sida. La fiction raconte une certaine histoire de l'association Act Up-Paris, dont le réalisateur a lui-même fait partie au début des années 1990. En filigrane, le film raconte aussi une génération d'homosexuels décimée et les lesbiennes qui les ont soignés, les toxicomanes contaminé·es et les étranger·es qui avaient encore moins que les autres accès aux soins. L'histoire des appartements des morts, où ami·es et amant·es ont récupéré ce qu'elles pouvaient de photos, souvenirs et documents, avant

l'arrivée de la famille endeuillée mais honteuse ; tout le reste à la benne et le compagnon de vie sommé de plier bagage. Des archives aujourd'hui éparpillées entre bibliothèques, caves et greniers, dont la valeur n'échappe pas aux légataires vieillissants, qui ne savent néanmoins pas à qui les confier. Jusqu'à présent, en dehors des archives de la répression policière, judiciaire et médicale, l'histoire de la lutte contre le sida a paradoxalement été la seule modalité acceptée de patrimonialisation des archives relatives aux sexualités minoritaires en France. Mais l'histoire sociale et culturelle des gays et des pédés, des lesbiennes et des gouines, des trans, des folles, des butchs et des intersexes, des bi-es et des travailleur·euses du sexe ne se réduit pas à celle du sida.

Le succès du film de Robin Campillo a rappelé aux pouvoirs publics et aux médias que cette expérience politique, l'histoire et la culture des gens qui l'ont vécue, faisaient partie de l'histoire du pays. Et que celle-ci ne s'écrivait pas sans un centre d'archives dédié. Après presque deux décennies d'hésitations, le projet est à nouveau, depuis un an, au centre des négociations entre la mairie de Paris et le collectif Archives lgbtqi qui s'est formé après la sortie du film.

J'ai rejoint le collectif l'hiver passé pour comprendre l'histoire de cette communauté et de ses archives et pour pouvoir la raconter, comme pour mieux y trouver ma place. J'ai soumis ce projet aux militant·es que j'y ai rencontré : ni auto-enquête ni investigation surplombante, il s'agissait avant tout de travailler avec le collectif à imaginer ce centre d'archives et d'en consigner les étapes. À partir de la fin du printemps, j'ai aussi mené des entretiens avec certain·es membres du collectif Archives lgbtqi et avec d'autres personnes qui réfléchissent depuis longtemps à ces questions. On en retrouve des bribes dans le texte.



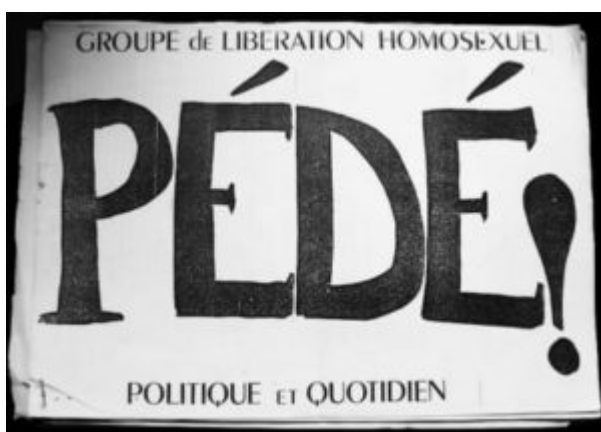
Fin de siècle pour les archives

Les préoccupations et mobilisations mémorielles des personnes lgbtqi ne datent pas d'hier : il y eut d'abord la tentative d'une Fondation Mémoire des Homosexualités au début des années 1980, puis les Archives recherches et cultures lesbiennes dont les fonds sont toujours consultables à la Maison des Femmes à Paris. Tout comme ceux de l'association Mémoire des sexualités, réunis dans l'appartement marseillais de son fondateur Christian de Leusse. Mais l'entreprise archivistique la plus impressionnante est peut-être celle de Hoàng Phan Bigotte. Cofondateur de l'Académie Gaie et Lesbienne, il collectionne depuis 1980 des milliers d'ouvrages, documents et artefacts associatifs et individuels. Il possède ainsi le plus important fonds d'archives parisien, voire français, documentant les mondes lgbtqi.

Des collections réunies avec les moyens du bord donc, qui n'ont pu compter que sur l'énergie des militant·es de l'archive. Il est vrai que jusque tardivement, pour une grande partie des personnes lgbtqi, la question de la mémoire n'a pas constitué un sujet de première importance. Pour expliquer cet impensé, certain·es invoquent l'épidémie du sida, qui aurait réorienté les priorités des militant·es vers la lutte pour leur propre survie, et écarté les archives des urgences politiques. Mais avec la fin des années 1990, l'arrivée des trithérapies et les mobilisations autour du Pacs, la question de la mémoire communautaire réémerge dans le monde associatif lgbtqi. À l'initiative de Jean Le Bitoux, journaliste, militant gay historique et controversé, le projet d'un Centre d'archives et de documentations homosexuelles de Paris (CADHP) voit le jour en 2001, soutenu par Bertrand Delanoë, récemment élu maire de la capitale. Dix-sept ans et trois tentatives manquées plus tard, Paris ne dispose toujours pas d'un centre d'archives de l'histoire lgbtqi (voir l'historique des projets en encadré). Les militant·es lgbtqi d'aujourd'hui s'en agacent et louchent parfois vers les solutions retenues par les autres grandes villes européennes et nord-américaines¹.

Jusqu'à présent, l'unique concrétisation du projet municipal parisien a consisté, fin 2016, en la location d'un box de stockage pour « sauver les archives en danger ». Mais aucune communication n'a été mise en place à destination d'éventuel·les donateurs ou donatrices. On pouvait récemment constater sur place que n'y sont stockés que quelques fonds témoignant surtout de l'histoire gaie : des exemplaires du périodique du SNEG (Syndicat national des entrepreneurs gays) ; des copies du magazine *Têtu* (qui ne constituent pas exactement une archive en danger) ; les archives de Jean-Paul Pouliquen, militant et « inventeur » du Pacs, disposées à même le sol ; et plusieurs boîtes en plastique vides destinées à accueillir des cassettes vidéo et audio.

Mais à l'automne 2017, après la sortie du film de Robin Campillo, les articles de presse au sujet des archives se multiplient et la mairie est contrainte de prendre position. Elle réaffirme dès lors sa « détermination » à créer un centre d'archives et annonce son ouverture pour 2020.



Le « centre d'archives lgbtqi », une rengaine parisienne

● 2001 : Élection de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris. Il confie la préfiguration du CADHP à Jean Le Bitoux. Des collectifs lesbiens et trans se mobilisent pour protester contre le monopole de l'histoire

gaie dans le projet.

- 2002 : Attribution d'une subvention de 100 000 euros et d'un local à l'association de préfiguration du CADHP qui ne peut cependant accueillir ni public, ni archives.
 - 2004-2006 : Retrait du soutien municipal au projet régulièrement critiqué. Fermeture du local ; licenciement de Jean Le Bitoux ; abandon temporaire du projet de centre d'archives.
 - 2008 : Second mandat de Bertrand Delanoë. Deuxième tentative de concrétisation du projet, confié cette fois à Louis-Georges Tin, militant contre l'homophobie et le racisme.
 - 2013 : Deuxième échec du projet sur fond d'accusations d'incompétence de son responsable.
 - 2014 : Élection d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris. Le groupe écologiste fait adopter au conseil de Paris un vœu pour la reconnaissance des mémoires lgbt et la création d'un centre d'archives. Puis, plus rien.
 - 2016 : Relance de réunions interassociatives irrégulières et poussives. La mairie crée le box de stockage d'urgence. Alors que le PS prépare l'élection présidentielle, les réunions à la mairie de Paris sont suspendues.
 - 2017 : Sortie du film de Robin Campillo ; création du collectif Archives lgbtqi et reprise des réunions de concertation. La mairie propose un colloque sur les archives pour le printemps 2018 - sans suite. En décembre, vote au conseil de Paris d'une subvention de 10 000 euros et de l'attribution d'un local temporaire, destinées au collectif.
 - Janvier 2018 : Création d'un comité de suivi sous la direction de Bruno Julliard, premier adjoint en charge de la Culture. Le collectif Archives lgbtqi prend l'initiative de concrétiser le « colloque » en attente, et propose un programme complet pour deux journées d'« ateliers débats ». La mairie accepte de financer l'événement, qui a lieu en mai.
 - Juillet 2018 : Le collectif Archives lgbtqi est désigné par le premier adjoint comme gestionnaire du futur centre d'archives.
 - Septembre 2018 : Démission de Bruno Julliard. Ni la subvention, ni le local n'ont à ce jour été attribués au collectif Archives lgbtqi.
-

La communauté et la République

Mikaël Zenouda a été président d'Act Up-Paris jusqu'en septembre 2017. C'est à la fin de son mandat, quand sort le film retraçant l'histoire de son association, qu'il prend l'initiative de relancer une mobilisation militante autour des archives. Une première réunion a lieu début septembre dans le local d'Act Up, qui marque la naissance du collectif Archives

lgbtqi. Celui-ci se réunit dès lors tous les quinze jours et agrège une vingtaine de personnes d'horizons militants et professionnels variés, qui entendent désormais imposer leurs voix. Au fil des mois, elles affinent des objectifs qu'elles formulent à chaque rencontre avec les élu·es : le centre d'archives devra être pensé « par et pour la communauté », c'est-à-dire placé sous la responsabilité de personnes issues du milieu lgbtqi, mais ouvert au grand public et aux chercheur·euses, artistes et militant·es ; doté de salles de lecture, d'expositions et d'un espace de stockage assez vaste pour accueillir sans hiérarchie documents papier, objets et vêtements.

De son côté la mairie, par le biais de Bruno Julliard, s'entoure d'expert·es de l'archive, dont les positions dessinent une autre idée du projet. En janvier 2018, un militant expliquait la nécessité de rassembler dans un même lieu des documents produits par les personnes lgbtqi elles-mêmes, pour ne plus se contenter de ceux émanant des pouvoirs publics, que l'on sait garants d'un ordre moral et sexuel. Ce à quoi la directrice des Archives nationales répondait que l'« on peut déjà trouver beaucoup de documents dans les fonds de la police, de la justice, de l'éducation, des affaires sociales, qui laissent voir beaucoup des réalités individuelles et notamment concernant les sexualités ». Les archives du pouvoir sont certes précieuses, mais elles permettent rarement d'accéder à l'expérience subjective des personnes et des événements consignés.



Quelques mois plus tard, il est question de la gestion du futur centre, pour laquelle la mairie privilégie un modèle associatif. Celle-ci insiste néanmoins sur les dangers d'une telle gestion pour la conservation pérenne des archives à « forte valeur patrimoniale ». Le directeur des Archives de Paris estime à ce propos que ces dernières, une fois identifiées, devraient être redirigées vers des « institutions publiques où la neutralité et le libre accès seront toujours garantis ». Les militant·es objectent que les institutions patrimoniales réclament les archives les plus précieuses alors qu'elles manquent déjà d'espace de stockage. Qu'on ne peut demander aux futur·es gestionnaires de travailler à gagner la confiance des détenteur·ices d'archives, à la collecte des documents, mais vouloir préempter certains d'entre eux parce qu'ils seraient trop précieux pour être conservés dans un centre communautaire. Que l'on pourrait plutôt penser ensemble un modèle juridique suffisamment ambitieux et subtil pour se prémunir de ce genre d'écueils.

Les centres d'archives et les musées lgbtqi d'Amsterdam, Berlin, Londres, New York ou

San Francisco sont une source d'inspiration importante pour le collectif. Mais ces exemples qui inspirent tant les militant·es parisien·nes s'inscrivent dans des contextes culturels différents, où prévalent d'autres conceptions de la communauté. L'idée de *community* fait partie du vocabulaire anglophone quotidien. Aux États-Unis notamment, le terme peut être alternativement utilisé pour désigner un groupe fondé sur des critères variables (ethniques, religieux, sexuels, locaux...) ou une entité abstraite, l'espace social commun, la société dans son ensemble. On sait combien en France, au contraire, le terme fonctionne comme repoussoir de toutes les valeurs promues par l'universalisme républicain. Mettre en avant les particularismes d'un groupe social, ses besoins propres et solliciter des fonds publics pour les satisfaire relève de la course d'obstacles. Comme le souligne Renaud Chantraine, qui travaille sur la mémoire et sa transmission chez les personnes lgbtqi, le modèle associatif est en France la seule façon dont on conçoit l'idée de communauté. C'est dans cette logique, et pour rendre enfin lisible la pluralité qu'il réunit, que le collectif Archives lgbtqi, à la demande de la mairie, a dû se constituer en association loi 1901. Il s'agissait ainsi de rassurer les élu·es et les autres associations, pour lesquelles le fonctionnement horizontal et fluctuant du collectif restait sujet à caution.

Nothing about us without us

L'archivage des documents produits par les personnes lgbtqi pose des difficultés particulières aux institutions autant qu'aux communautés concernées. Pour le collectif, l'archivistique classique, qu'elles et ils estiment verticale et figée, ne peut demeurer l'unique modèle légitime de conservation. À travers les ateliers de formation à l'archivage que ses membres organisent et les collectes d'archives orales qu'ils et elles ont entamées, le collectif propose donc une réflexion sur la nature même des archives – quel type et registres d'artefacts peuvent prétendre à y trouver un jour une place ? – et sur leur traitement par les institutions concernées, ainsi que sur la place et la légitimité des personnes qui agissent sur ces documents. « *Nothing about us without us* »², affirment ce faisant les militant·es de l'archive et nombre d'autres représenté·es sans leur concours. Ces pratiques et prises de position dessinent une philosophie de l'archive vive et vivante, qui autorise un usage queer des documents. Pour Ilana Eloit, auteure d'une thèse qui revisite la place des lesbiennes dans l'histoire du MLF, introduire une pensée queer dans l'archive, c'est l'envisager « comme un espace d'intervention politique et discursive, un espace de résistance où proposer des contre-discours, intervenir dans l'ordre dominant des sexualités ». « Queeriser » l'archive, en somme, pour tordre et dénaturer les catégories normatives qu'elle produit.

« Dès demain dans le centre d'archives LGBTQI parisien ! »

Lorsqu'on leur demande ce qu'elles et ils déposeraient ou donneraient au centre d'archives s'il ouvrait dès demain, les membres du collectif mentionnent des documents et objets qui, sans les commentaires de leur propriétaire, ne diraient rien de tous les liens et histoires de luttes qu'ils incarnent.

L'un évoque « les archives d'une ancienne association professionnelle » ; un autre celles des associations étudiantes auxquelles il a participé – tracts, t-shirts, copies d'échanges e-mail et le fossile d'un site Internet associatif datant de 2002 – ainsi que « la presse, lgbt ou pas,

que je lisais à l'époque et qui a compté pour moi ». Pour un autre encore, ce seraient « mes costumes capotes d'Act Up et des robes de friperie, un forum web des gays de la Sorbonne de 2005, mes pochoirs quand je ne voudrai plus les utiliser, ma collection de sachets de capotes ». Plusieurs mentionnent les fanzines qui ont participé à leur formation politique ; des badges, posters et pancartes ; des œuvres d'artistes queer et lgbtqi contemporain·es ; des « costumes drag king/genderfuck et le maquillage utilisé avec » ; des photos documentant leur vie personnelle ou encore les inscriptions laissées sur les lieux de drague masculine.

Peut-être qu'on y verrait aussi des objets « sortis du placard »³ de la salle de bains d'Élisabeth, qui racontent une époque et des manières d'y vivre lesbienne et militante et d'y laisser tant d'amis : une cire pour cheveux achetée sur les conseils d'un ami, inutilisée depuis qu'elle se les tond ; un fongicide qui marque ses « premiers rapports avec le sida. Cet épais liquide marron-orange que Patrick mettait dans sa bouche crevassée de blanc » ; une huile bronzante, « un reste de Jean-Philippe », que l'on devine lui aussi disparu ; un caleçon Calvin Klein, « véritable faute d'achat au moment où j'ai commencé à mettre des slips pour homme ».

Première difficulté majeure pointée par les militant·es des archives, celle du caractère irréversible et sévère du don à l'institution. « En France un objet, une fois entré dans une institution de conservation, archives ou musée, ne peut plus en sortir, sous aucun prétexte, explique Renaud Chantraine, en poste au Mucem. C'est une vision très paternaliste de ce qu'est le patrimoine. [...] C'est quand même hallucinant qu'un donateur ne puisse à aucun moment réutiliser un objet dans un contexte de valorisation... Tandis que dans d'autres pays, on aménage le droit, des conditions d'accès et d'utilisation pour celles qu'on appelle les "communautés-sources". On partage l'autorité, on invente autre chose... » La constitution d'une « collection bis » au Mucem, constituée de doubles des artefacts donnés par Act Up-Paris et qui peuvent être utilisés hors du musée à des fins de transmission ou d'éducation populaire, est à cet égard une manière intelligente de sortir de l'impasse juridique.

L'entrée des archives d'Act Up-Paris aux Archives nationales donne d'ailleurs autant d'exemples de pratiques restrictives que d'idées pour les contourner. Celle-ci a eu lieu en 2014 quand l'association, en grande difficulté financière, a dû déménager de son local historique. Mikaël Zenouda a participé au processus, aux côtés d'Yves Grenu, archiviste de l'association : « Même si la direction des Archives nationales était favorable à l'entrée des archives d'Act Up-Paris, il a été difficile de convaincre le comité d'acquisition qu'elles avaient une dimension et un intérêt national. Ils ont conservé les objets en dépôt temporaire, avant de les transférer au Mucem, à Marseille. Ils en ont gardé certains, comme les pancartes, considérant que c'était de l'écrit. Mais toutes les banderoles sont maintenant à Marseille. On a repris une partie des objets rejetés, pour les donner à l'Académie gaie et lesbienne. Le reste a été mis au pilon. » Par ailleurs, seuls les documents ayant trait à la lutte contre le sida ont été retenus. Comme le souligne Quentin Zimmermann dans son travail sur le sujet⁴, ceux qui ont trait à la sociabilité, fonction centrale de l'association dans

la lutte contre l'isolement des malades, n'ont pas été jugés pertinents. Pour qui voudrait travailler sur les productions des manifestations, sur les campagnes de prévention dans lesquelles les objets jouent un rôle central, sur la vie sociale qui faisait le ciment du travail militant, ce traitement procédant par subdivisions pose donc un problème évident de consultation autant que de cohérence des fonds.

La comptabilité a par ailleurs une durée d'utilité légale au-delà de laquelle l'institution s'en débarrasse. C'est ainsi que certains documents témoignant de la vie économique d'Act Up ont été détruits : « Au moment où on triait nos archives, je me suis retrouvé devant un carton plein de talons de carnets de chèques, raconte encore le militant. Sur l'un d'eux on pouvait lire "100 francs de viande pour tel zap"⁵. Pour moi ça raconte toute une histoire, c'est super ce truc ! Mais le conservateur des Archives nationales qui était présent ce jour-là a estimé que ce n'étaient pas des choses à garder. » Les modalités institutionnelles de sélection des documents posent donc, à chaque étape, la question de ce qu'est ou non une archive historique ou patrimoniale, et soulignent la rigidité des critères en vigueur. Quels pans des moments éphémères de l'association auraient pu être reconstitués grâce aux documents qui n'ont pas obtenu le statut d'archive ?

Élisabeth Lebovici est historienne, journaliste et critique d'art. Elle a aussi été militante d'Act Up-Paris dans les années 1990, et est l'auteure de *Ce que le sida m'a fait*, dans lequel elle analyse les liens entre art et activisme à cette période. Pour l'écrire, elle a consulté les fonds d'Act Up conservés aux Archives nationales et explique : « On se retrouve devant des cartons qui ne contiennent que des photos, ou que des affiches. Des photos qui ne sont pas légendées, sauf parfois du nom du photographe. Moi, elles ne m'ont intéressée que parce que je pouvais les interpréter ; parce que je reconnaissais les gens qui y figuraient. Les photos d'Act Up des années 2000, elles ne veulent rien dire pour moi. Ces documents ne servent à rien si personne n'a fait un travail préalable de légende. » Personne, c'est-à-dire les donateur·ices en connivence avec les archivistes. Sauf que les fonds donnés ou déposés y sont traités par les seul·es professionnel·les. L'impossibilité théorique de la participation des déposant·es ou donateur·ices au traitement des archives pose donc un problème supplémentaire à la lisibilité des vécus lgbtqi dans les institutions de conservation.

Les exemples de participation des détenteur·ices des archives à leur indexation montrent pourtant la richesse heuristique d'une telle démarche pour la vie institutionnelle des fonds, en termes de recherche comme de valorisation. Ici encore, les pratiques développées à l'étranger pourraient bénéficier aux institutions patrimoniales françaises. L'artiste américaine Julie Ault, après avoir longtemps cherché l'institution adéquate pour y déposer les archives du Group Material - un collectif d'artistes et activistes qui a existé entre 1979 et 1996 aux États-Unis - a choisi de les verser à la Downtown Collection de la Fales Library, à l'Université de New York. Ce choix a été motivé par la vision originale de l'archive qui y était développée et par l'enthousiasme de son conservateur à l'idée que les ancien·es membres du groupe puissent organiser elleux-mêmes leurs archives dans l'institution. Car Julie Ault l'assume : elle et ses camarades voulaient pouvoir prendre part à la représentation historique de leur travail passé. Durant quatre mois, ils et elles ont pu travailler à classer, indexer, annoter leurs archives pour leurs futur·es utilisateur·ices, tout en résistant aux tentations révisionnistes. Une tâche aussi passionnante que délicate, puisqu'il leur fallait décider de ce qui allait ou non entrer dans le fonds. Fallait-il en retirer les informations privées ? Inclure les journaux personnels et la documentation produite par d'autres individu·es ou institutions ? Quelle place faire aux trajectoires personnelles de ses

membres ? Le travail du Group Material sur ses propres archives est un exemple parmi d'autres de la capacité d'une institution à réformer, assouplir, adapter ses protocoles d'archivage. Cela nécessite toutefois, et c'est peut-être le plus difficile, que celle-ci envisage de questionner ses propres pratiques, de se laisser ébranler par des savoirs et savoir-faire différents mais pas moins légitimes.



Renverser l'expertise

Le concept d'expertise est au centre des réflexions du collectif sur la production de l'archive. Reprenant l'exemple de la préemption des documents « à forte valeur patrimoniale », Renaud Chantraine poursuit : « On nous dit "ce qui est patrimonial doit aller aux institutions". C'est un discours choquant. Depuis la Convention de Faro⁶, qui définit ce qu'est une communauté patrimoniale, ce n'est plus l'État ou l'institution qui peuvent décider de ce qui est patrimonial ou non, c'est nous. Et c'est une valeur qui est subjective et collective. En réalité, c'est à eux de se mettre à notre service, et pas l'inverse. C'est le renversement de l'expertise. » Ce renversement remet en question la division du travail et des savoirs qui cantonne les personnes ou communautés intéressées à l'étape de la collecte de l'information.

Parler de renversement de l'expertise pose en fait la question de la légitimité à agir sur des documents traitant des minorités. Une question qui affecte aussi bien l'archivage que la production des récits historiques en général. Il ne suffit certes pas d'être concerné·e pour être qualifié·e à prendre la parole sur un sujet ; encore moins de suggérer une telle partition simpliste de l'expertise. Mais il est désormais nécessaire pour les institutions scientifiques et culturelles d'associer les groupes et les personnes concernées à la production de leurs propres histoires - nombre d'entre elles ayant déjà commencé à prendre la main sur la narration⁷. Associer, voire laisser la place à d'autres narrateur·ices, implique de ne pas se contenter de « consultations » en amont, une pratique déjà répandue et qui fait rarement bouger les cadres de pouvoir logés dans la production des savoirs. Et qui s'apparente souvent à une captation, parfois qualifiée de « pillage », service dont les sources ne tirent ni reconnaissance, ni rétribution.

Pour espérer voir un changement, il est dans le même temps nécessaire de penser la question de l'adresse et du public. Les projets, de toute nature, sont en effet trop rarement

pensés pour s'adresser en premier lieu aux personnes dont ils racontent l'histoire. L'expression « par et pour la communauté », récurrente entre autres chez les militant·es lgbtqi, hérisse souvent leurs interlocuteur·ices hétérosexuel·les. Certain·es sont prompt·es à y voir un repli sur soi, une menace communautaire, l'ombre d'une ghettoïsation. Mais comment peut-on ne pas voir que prendre soi-même la parole, et l'adresser à ses pairs, est un geste émancipateur lorsqu'on fait partie d'une minorité ? Comment ne pas voir que c'est ce que font en permanence tou·tes les membres des différentes majorités, en croyant parler à tout le monde puisqu'ils et elles parlent au plus grand nombre ?

Pour autant, constituer des archives, construire un récit, monter une exposition « par et pour » sa communauté ne signifie pas ne s'adresser qu'à elle. Cela permet en revanche de se prémunir de ce que Claire Mead, commissaire d'exposition spécialiste des thématiques lgbtqi, appelle une « visibilité qui efface » : une ambition tellement soucieuse de s'adresser au grand public qu'elle ne lui apprend rien d'autre que ce qu'il pense déjà savoir, et qu'elle invisibilise violemment la complexité des vécus et la subtilité des cultures dépeintes. Les bonnes intentions ratées sont à cet égard nombreuses. De sa visite de l'exposition *Queer British Art* à la Tate Modern de Londres l'année dernière, Claire Mead retient une « impression d'être remis·e dans le placard ». L'exposition, qui puisait dans les collections du musée, compilait des œuvres d'artistes homosexuels et lesbiennes dans un ensemble sans propos politique clair et s'arrêtait à la fin des années 1960 – privant le public de toute réflexion sur l'activisme queer dans l'art, qui a pourtant marqué l'Angleterre des années Thatcher. En France, ce sont les organisa-teurs et les organisatrices du colloque « Stonewall 50 »⁸, qui ont été contraint·es de revoir leur projet et son fonctionnement après de fortes critiques : comme l'immense majorité des productions honorant cette histoire, le comité scientifique du colloque ne comptait toujours aucune personne trans ni racisée, alors que celles-ci ont été au centre de l'événement.

Construire une visibilité consistante et multiple, voilà l'un des enjeux majeurs qui attend les militant·es du collectif Archives lgbtqi. Parce que comme le rappelle encore Ilana Eloït : « La question du sujet des archives minoritaires est fondamentale : quel sujet sera produit par ce centre ? Sera-t-il seulement blanc, parisien et militant ? Comment faire pour penser et éviter les exclusions inhérentes à la notion d'archive ? » Afin d'éviter de tomber dans ce piège, l'enjeu est donc de laisser de l'espace et de relayer les initiatives d'archivage des minorités lgbtqi les moins visibles. Cet été, après avoir « braqué » la dernière marche des fiertés parisienne en se plaçant d'autorité devant le cortège officiel, des collectifs queer racisés ont ainsi entrepris d'« archiver le cortège de tête ». Plusieurs personnes travaillent depuis à en collecter toutes les traces et réfléchissent à la manière la plus appropriée de les constituer en collection à part entière. □

Crédits images : « zap phone », Act Up-Paris, 22 juin 1995, tract reproduit dans *Ce que le sida m'a fait*, Élisabeth Lebovici, JRP Ringier, 2017 ; photos de l'auteure, fonds de l'association Mémoires des sexualités (Marseille).

[1] L'incontournable Schwules Museum à Berlin et les Lesbian Herstory Archives à New York ont ainsi connu des débuts modestes et informels au milieu des années 1980, avant de s'imposer dans le champ patrimonial. L'IHLIA

LGBT Heritage à Amsterdam est quant à lui né au sein de l'université en 1978, à l'initiative d'un groupe d'étudiant·es et de professeur·es, et est aujourd'hui installé dans la principale bibliothèque publique de la ville.

[2] Dans sa version anglophone, le slogan (« rien sur nous sans nous ») est apparu parmi les militant·es contre le validisme et pour les droits des personnes handicapées en Afrique du Sud au début des années 1980. Il a ensuite été à l'origine de la formulation des « principes de Denver », par la Coalition des personnes atteintes du sida (People With Aids), qui listaient une série de revendications et de recommandations aux personnes vivant avec le sida et à leurs soignant·es. Le slogan a par la suite été repris par toutes sortes d'autres minorités en lutte.

[3] Élisabeth Lebovici, « Mon placard », *Ce que le sida m'a fait. Art et activisme à la fin du xx^e siècle*, co-édition La maison rouge et JRP Ringier, 2017.

[4] Quentin Zimmermann, *Résister aux oublis et aux silences. Les projets d'archives lgbtqi+ en France*, mémoire de Master 2, EHESS, 2018.

[5] Le zap est un mode d'action directe destinée à faire honte à une personnalité ou à une organisation, et à attirer l'attention sur les droits des séropositif·ves, des malades du sida et des minorités touchées par l'épidémie. Il a beaucoup été pratiqué par les divers groupes Act Up dans le monde, dont Act Up-Paris qui a multiplié les *die-in*, les lancers de faux sang ou de paillettes, les réveil matin, les zap phone-fax, l'intrusion dans des locaux ecclésiastiques, de firmes pharmaceutiques, de la Banque mondiale et de l'Élysée, entre autres.

[6] La Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, adoptée par le Conseil de l'Europe en 2005, s'appuie sur une définition améliorée du patrimoine et affirme le droit des personnes et des communautés de désigner ce qui fait patrimoine pour elles, ainsi que de prendre part aux choix de sa mise en valeur ou de donner son avis sur l'usage qui en est fait. Elle n'est à ce jour toujours pas ratifiée par la France.

[7] On peut ainsi mentionner les « Putains de rencontres », rendez-vous annuel par et pour les travailleur·euses du sexe ; le collectif d'artistes Décoloniser les arts qui propose une perspective décoloniale sur le monde des arts et du spectacle ; ou encore les deux jours de rencontres intitulées « Les savoirs trans par les trans » pour lesquels le comité d'organisation a choisi de ne laisser la parole qu'aux personnes concernées.

[8] Commémoration du cinquantenaire des émeutes du Stonewall Inn en 1969 à New York, initiées par des personnes trans racisées et qui, selon l'historiographie officielle, sont à l'origine des marches des fiertés dans de nombreux pays.

Texte paru dans le Numéro 3, automne 2018 de Panthère Première.